



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.3

Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé

Enjeux

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) et le Plan Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) fixent des objectifs en matière de rénovation thermique du parc privé.

Pour atteindre ces objectifs, il s'agira de lancer des dispositifs sur des cibles de logements spécifiques mais aussi de consolider les actions déjà engagées :

- Convention de partenariat avec l'ALEC MVE pour informer et sensibiliser les particuliers, les copropriétés aux enjeux énergétiques
- Soutien financier au dispositif Pass'Réno Habitat 93 (porté par l'Alec MVE) de rénovation énergétique dans l'habitat individuel et micro-collectif
- Participation au capital de la SEM Energie Positif' afin de rénover notamment les logements en grand collectif privé

Détail de l'action

- Consolider les actions engagées à travers une :
 - valorisation des outils de type Point Rénovation Info Service, Pass'Réno Habitat 93, etc.
 - Organiser une communication auprès des professionnels de la gestion immobilière (gestion locative, syndics, ...)
- Lancer un appel à projet sur l'accompagnement aux travaux de copropriétés semi-récentes (hors OPAH ou plan de sauvegarde)
- Définir le périmètre opérationnel d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) en fonction des secteurs à enjeux spécifiques notamment pavillonnaires

Pilotage

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

Communes, ANAH, Conseil Régional, ADEME, l'Agence Locale de l'Energie de l'Est parisien - MVE, SEM Energie Positif' et autres opérateurs.

Indicateurs de suivi

Suivi des financements Habiter Mieux et FAAHP (travaux à économie d'énergie)
Indicateurs de suivi de l'activité de MVE sur le territoire
Nombre de conventions portant sur de nouveaux dispositifs
Nombre de dossier de demande d'aides déposées auprès du CRIDF



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.3

Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé

Impact climat

Accompagnement de 200 ménages par an dans des travaux d'efficacité énergétique : - 920 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépenses :
 - 300 000€ de 2018 à 2020 pour les dispositifs PIG et appel à projet
 - 10 000 € par an pour la convention de partenariat avec MVE
- Recette : Subvention du FEDER

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Consolidation des dispositifs actuels

Lancement des dispositifs complémentaires

Action n° 3.4

Créer un dispositif d'aides pour l'amélioration de la performance énergétique des logements

Enjeux

La rénovation énergétique des logements, notamment les plus anciens, constituent un enjeu important pour relever le défi de la transition énergétique.

Afin de contribuer à répondre aux objectifs franciliens de rénovation, Est Ensemble souhaite accompagner les habitants du territoire dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. En complément des dispositifs financiers existants (crédit d'impôt...), Est Ensemble envisage donc de créer un dispositif d'aides selon 2 cibles :

- l'isolation des logements
- la ventilation des logements après travaux de rénovation énergétique

A noter que ce dispositif s'inscrit en cohérence avec le dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables des particuliers (cf. Action n° 5.2).

Détail de l'action

- Préfigurer le dispositif d'aides auprès des :
 - bénéficiaires concernés : ménages modestes au sens de l'Anah
 - logements concernés : propriétaires occupants, bailleurs habitant en résidence principale dans le parc privé (en maison individuelle et logement collectifs)
 - travaux éligibles : aide à l'ingénierie, isolation de toiture et des murs donnant sur l'extérieur, ventilation mécanique contrôlée, etc.
- Mettre en œuvre le dispositif en :
 - accompagnant les instructions des demandes d'aides sur le plan technique par un conseiller Rénovation Info Service (Alec MVE) et sur le plan administratif par Est Ensemble
 - assurant une évaluation annuelle des aides attribuées

Pilotage

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Partenaires

Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien (MVE)

Indicateurs de suivi

Nombre d'aides attribuées
Nombre de ménages ayant engagé des travaux de rénovation
Evolution des consommations énergétiques du parc résidentiel



**Est
Ensemble**
COMMUNALITE
D'AGGLOMERATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.4

Créer un dispositif d'aides pour l'amélioration de la performance énergétique des logements

Impact climat

Impact carbone non quantifiable. Cette action devrait contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux et donc potentiellement permettre la réduction des émissions de GES de 141 000 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 100 000 € annuel pour les dispositifs d'aides (actions 3.4 et 5.2)
- Recette : Certificats d'Economie d'Energie (CEE), etc.

Planning

2016	2017	2018	2019	2020	2021
Préfiguration et expérimentation du dispositif	Mise en œuvre du dispositif				
	Evaluation continue				